

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 73 (1937)
Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Séance du Comité central. — Membres individuels S. P. R. — VAUD : Places au concours. — Au Grand Conseil. — Nécrologie. — Dans les sections : Yverdon-Grandson. — Vieilles histoires. — Problèmes d'hier et d'aujourd'hui. — NEUCHÂTEL : Rapport officiel. — INFORMATIONS : L'école, le sentiment national et l'esprit international.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : M. SIMMEN : *Avalanches et chutes de pierres (tableaux scolaires).* — J. S. : *A propos de l'enseignement du calcul.* — **INFORMATIONS :** *Cours de vacances. — G. BOREL : Ecole d'été du S.P.I.E. — H. C. : Association antialcoolique du Corps enseignant genevois.*

PARTIE CORPORATIVE

COMITÉ CENTRAL A GENÈVE, LE 11 SEPTEMBRE 1937

Extrait des délibérations

Délégations de la S. P. R. — Notre Société s'est fait représenter au Congrès international de l'enseignement primaire, au Congrès international de la F. I. A. I. et à celui du Syndicat national des instituteurs de France, tous à Paris, ainsi qu'à la séance officielle de clôture du 47^e Cours de travaux manuels et d'École active à Vevey. Les délégués présentent leurs rapports, dont un résumé paraîtra dans l'*Educateur*.

A la demande de l'U. I. P. G. - Dames, la question du rôle de la femme dans l'enseignement fera l'objet d'une étude au prochain Congrès de la F. I. A. I.

Séance avec le S. L. V. — La réunion des Comités des deux associations suisses d'instituteurs, prévue par la convention qui les lie, aura lieu à Vevey, le 3 octobre prochain. A l'ordre du jour : la réintroduction des examens de recrues ; l'exposition nationale suisse de 1939 ; l'organisation d'un Lehrertag suisse ; l'œuvre des tableaux scolaires suisses.

Exposition nationale à Zurich. — La S. P. R. participera à l'Exposition nationale de 1939, comme elle le fit d'ailleurs à Genève (1896) et à Berne (1914), où elle reçut un diplôme de mérite pour services rendus à la cause de l'utilité publique, la plus haute distinction décernée dans le groupe. La question de principe est admise, sans envisager encore les modalités de cette participation.

Caisse de secours. — Un secours a été accordé à la S. P. V. en faveur d'un de ses membres. Même aide est faite à la S. P. N. ; selon décision prise, les deux associations versent même subside à l'assisté.

Tableaux scolaires. — La 2^e série des tableaux scolaires sort de presse : l'*Educateur* en a publié le prospectus. Un 3^e concours, clos le 15 septembre, a été ouvert auprès d'un certain nombre d'artistes peintres, dont plusieurs de la Suisse romande ; le jury, dans lequel la S. P. R. est représentée, se réunit le 24 septembre pour choisir les projets qui constitueront la 3^e série. L'œuvre se poursuit donc normalement sous la direction du Département fédéral de l'intérieur, grâce aux subventions fédérales et au concours de la Commission fédérale des Beaux-Arts. Malheureusement la Suisse romande se désintéresse par trop de cette entreprise et ne lui accorde pas le soutien qu'elle mérite. Diverses suggestions sont faites pour remédier à ce fâcheux état de chose.

Aide aux enfants espagnols. — La S. P. R. aidant déjà financièrement les enfants d'instituteurs espagnols par l'intermédiaire de la F. I. A. I., une demande de l'*Arbeitsgemeinschaft für Spanienkinder* ne peut être prise en considération.

LISTE DE MEMBRES INDIVIDUELS DE LA S. P. R.

Nous pensons bien faire en publiant ci-dessous la liste des membres individuels de la S. P. R. et nous tenons à les remercier pour la preuve d'intérêt et d'attachement qu'ils nous ont donnée en désirant garder un contact aussi étroit que possible avec notre association. C'est toujours avec le plus grand plaisir que nous accueillons de tels membres ; leur appui nous est précieux et nous savons que nous pouvons compter sur eux.

A beaucoup cette liste paraîtra peut-être un peu courte ; nous espérons qu'elle n'est qu'un commencement ; nous sommes persuadés que de nombreux amis de notre Romande — pour peu qu'on les en sollicite — se feront un devoir de se joindre aux fidèles de la première heure. Le cercle de notre famille peut s'élargir encore, et le travail ne manque pas pour toutes les bonnes volontés !

Vaud : Addor, Robert instituteur émérite, Yverdon.
 Aubert, Paul, inspecteur scolaire, Lausanne.
 Berger, Richard, professeur, Morges.
 Bonjour, Emile, ancien rédacteur, Lausanne.
 Briod, Ernest, professeur, membre d'honneur, Lausanne.
 Chessex, Albert, professeur, Lausanne.
 Clerc, Gaston, chef d'institut, Arveves.
 Cornaz, G.-H., inspecteur scolaire, Lausanne.
 Cordey, Jules, ancien inspecteur, Lausanne.
 Du Pasquier, Paul, directeur, Lausanne.
 Jeanrenaud, Henri, professeur, Lausanne.
 Meyer, Frédéric, ancien inspecteur, Saint-Prex.
 Perrin, Marius, ancien inspecteur, Buchillon.
 Vittoz, Edouard, professeur, Lausanne.

- Genève* : Bovet, Pierre, professeur, Genève.
 Dottrens, Robert, Directeur, Genève.
 Gunning, Directeur d'institut, Versoix.
 Ludwig, Léon, Directeur, Carouge.
 Privat, Philippe, chef d'institut, Genève.
 Richard, Albert, Directeur, Genève.
 Zehfus, Albertine, maîtresse enfantine, Carouge.
- Neuchâtel* : Aubert, Auguste, membre honoraire S. P. N., Le Locle.
 Béguin, Marcel, professeur, La Chaux-de-Fonds.
 Decreuze, Jules, membre honoraire S. P. N., Boudry.
 Ducommun, Ed., membre hon. S. P. N., Les Brenets.
 Jayet, Philippe, membre honoraire S. P. N., Fleurier.
 Matthey, Ulysse, membre hon. S. P. N., Serrières.
 Huguenin, Vital, membre honoraire S. P. N., Genvève.
 Huguenin, Martie, membre hon. S. P. N., Chaux-de-Fds.
 Rosselet, Cécile, Fleurier.
 Schelling, Gaston, Directeur, La Chaux-de-Fonds.
- Valais* : Brouchoud, Jean, instituteur, Saint-Maurice.
- Fribourg* : L'Eplattenier, Alexandre, inst., Meyriez près Morat.
- Tessin* : Beroggi, Plinio, Instituteur, Cerentino.

VAUD**PLACES AU CONCOURS**

Vaux sur Morges : instituteur (21 septembre). *Corbeyrier* : instituteur. *Bonvillars* : institutrice (24 septembre). *Moudon* : instituteur. *Rossinières* : instituteur. *Vallorbe* : instituteur. *Lausanne* : maîtresse ménagère. *Pailly* : institutrice. *Epalinges* : semi-enfantine (28 septembre).

AU GRAND CONSEIL (SESSION D'AOUT)**Elèves sortants et manuels.**

Résumé d'une discussion :

M. *Peitrequin*, député, demande que les élèves sortants puissent, s'ils le désirent, emporter les manuels dont ils avaient l'usage, gratuitement ou moyennant modeste finance.

M. *Perret*, conseiller d'Etat, invoque, pour le maintien du *statu quo*, la raison « économies ».

M. *Laeser* appuie le vœu présenté par M. Peitrequin ; dépense peu importante ; facteurs pédagogique et moral, l'enfant tenant à garder certains livres qu'il aime et qu'il pourra encore consulter avec profit.

M. *Warnery* pense que, « à quelques exceptions près », les enfants sont tout heureux de se débarrasser de leurs livres d'école. On pourrait, dit-il, laisser aux garçons leur *Instruction civique*.

Votation : 59 voix pour le système « économies » et 43 pour ce petit cadeau aux enfants studieux.

* * *

Combien sont-ils, ces enfants qui soignent leurs livres, ces « exceptions » qui ne songent pas à les brûler au coin de la rue le dernier jour de leur école ? Voici les chiffres d'une enquête faite au printemps 1936 dans une classe B (faible), filles de 15 ans. Sur les 32 élèves sortantes, toutes désiraient garder leur *Chez nous* (en le payant jusqu'à 1 franc), 15 tenaient à leur *Manuel-Atlas*, 18 à leur *Livre de Lecture*, 4 à leur *Histoire suisse*. En tout 69 manuels, valeur 100 fr., 3 fr. par élève ; ce chiffre pris comme base moyenne donne bien les 12 000 fr. qu'indique M. Peitrequin comme dépense annuelle supplémentaire pour l'ensemble du canton.

* * *

Un bon mouvement, Messieurs les Députés, quand vous discuterez le budget de 1938. Pensez aux « exceptions » qui sont, malgré tout, le plus grand nombre. Refuser à nos jeunes gens un livre, ce compagnon d'étude auquel ils tiennent, c'est un mauvais calcul qui ne sera compensé par aucun « problème » savant qu'on leur imposera aux cours complémentaires.

Pour nos futures citoyennes.

Le Conseil d'Etat se déclare prêt à étudier une suggestion de M. J. Peitrequin « tendant à donner aux jeunes filles de l'école primaire quelques éléments d'instruction civique et d'économie politique »

Charles Secrétan l'a déjà demandé instamment il y a cinquante ans.

L. Cz.

NÉCROLOGIE

† **Maurice Collet.** — Notre ancien collègue, bien connu dans la région de Vevey-Montreux, est décédé le 10 août, dans sa 74^e année. Il avait enseigné pendant 39 ans, d'abord à Glion, puis à Brent, et pris sa retraite en 1922.

Il s'intéressa à la chose publique, fut membre du Conseil communal et pendant plusieurs années, titulaire de l'Agence de Montreux du Crédit foncier. En son temps, il avait fait partie du comité central S. P. V. ; il s'intéressa à notre société et aux collègues jusqu'au dernier jour et, par testament, il lègue 50 francs à la Caisse de secours.

Notre souvenir ému au papa Collet et notre sympathie à ses proches.

L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Yverdon-Grandson. — La prochaine leçon de gymnastique Bory pour instituteurs aura lieu le vendredi 24 septembre à 17 heures à Yverdon.

VIEILLES HISTOIRES

Les lignes suivantes, signées *Félix Bonjour*, sont tirées du *Bulletin du Cercle démocratique lausannois* :

« Autour de 1890, le Café Gambrinus était le local où se retrouvaient, avant et souvent après le souper, des jeunes, mais aussi des personnalités plus âgées dont les préoccupations étaient moins exclusivement politiques que celles des habitués du Café Vaudois... » Suit une énumération des notabilités en question dont « Macler, maître de français aux Ecoles normales, grammairien émérite, mais dont la prononciation rappelait l'origine montbéliarde et qui nous divertissait parfois en affirmant avec le plus grand sérieux que, destiné par ses dons naturels à la carrière militaire, il avait manqué une vocation qui l'aurait infailliblement conduit au généralat ».

Ceux et celles qui ont étudié avec Macler la *proposition subordonnée*, le *ne dubitatif* — prononcez avec l'accent —, qui l'ont entendu guerroyer contre le *pléonasme vicieux*, se sont-ils doutés qu'ils avaient devant eux non seulement un foudre d'analyse logique, mais encore... Laissons ses mânes en repos, sans cela je risque de l'entendre dire, la nuit prochaine, comme il y a trente ans : « M'ronselle, vous avez une moaise note », et de trembler un brin sous l'édredon ! L. Cz.

PROBLÈMES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI (Suite)

Education. — Les idées confuses et inexactes qui forment ordinairement le fond de la conversation dans le monde sont une preuve que, si la véracité doit être envisagée et recherchée comme une vertu, elle a besoin qu'on la cultive comme un talent ; c'est-à-dire qu'il ne suffira pas de dire à un enfant qu'il doit respecter la vérité et de le punir lorsqu'il y manquera, mais qu'il faudra lui enseigner aussi l'art d'être véridique avec exactitude.

* * *

Quelle que soit l'importance de la volonté, la raison qu'ont les instituteurs pour ne pas en favoriser le développement est bien simple, c'est qu'ils la rencontrent sans cesse comme obstacle dans l'éducation. Tout ce qu'ils désirent donner à l'enfant : instruction, application, sagesse, générosité, bonnes manières, exige le sacrifice continuel de sa volonté. Diminuer l'énergie de cette faculté est un parti tellement commode qu'on le prend souvent sans y songer...

M^{me} Necker.

Enseignement. — Un instituteur peut n'être pas savant, dans le sens le plus étendu de ce mot, mais il faut que son esprit voie de haut la science qu'il professe, qu'il en saisisse les rapports généraux et en distingue les points culminants. A une moindre élévation,

l'instituteur ne saurait donner à son enseignement ni la clarté, ni l'intérêt, ni surtout la simplicité nécessaires pour attirer et fixer des esprits jeunes et vifs... On entend dire souvent de tel instituteur : Il est trop profond, trop abstrait, et l'on en conclut qu'il est trop savant ; croyez plutôt qu'il est encore jeune, qu'il est peu instruit ; quand il aura plus d'années et de connaissances, il s'élèvera jusqu'à la simplicité.

Vinet.

NEUCHÂTEL

RAPPORT OFFICIEL

Nous venons de parcourir le rapport du Département de l'Instruction publique pour l'exercice 1936. Jusqu'à l'époque de la guerre, ce document était adressé régulièrement aux membres du personnel enseignant. Des nécessités budgétaires ont fait disparaître cet usage et poussé à réduire sensiblement la matière. En une cinquantaine de pages, on fait aujourd'hui le tour des événements scolaires dont la revue exigeait ci-devant quatre ou cinq fois plus de place. C'est le cas notamment pour l'exercice 1888, dont le rapport nous tombe par hasard sous la main. Nous constatons que la statistique des absences dressée pour chaque classe avec le nombre des élèves, le relevé des visites des membres de la Commission scolaire et de l'inspecteur, les moyennes des notes d'examen, exigeait à elle seule une vingtaine de pages. Il y avait là matière à comparaisons, sans doute ; mais que de jugements fâcheux doivent avoir été tirés de cet étalage des chiffres des examens, impuissants, dans leur sécheresse, à révéler, par exemple toutes les causes d'un insuccès. On a bien fait d'abandonner cette pratique qui se ressentait du culte qu'on vouait à l'époque au faux dieu de l'examen.

De cette monumentale statistique, il ne subsiste aujourd'hui que celle des absences qui est donnée par localité et non plus par classe. On peut constater des écarts considérables entre les moyennes par élève. Voici une commune qui accuse 10 absences par tête, c'est le minimum, alors qu'une autre atteint le chiffre de 56, ce qui est le record. Pas plus que pour les examens, il ne faudrait tirer de ces chiffres des conclusions trop absolues et croire que la seconde de ces moyennes résulte nécessairement d'un excès l'indulgence de la part de la Commission scolaire. La chose est possible, mais chacun sait aussi que la courbe des absences fait mine de grimper au Cervin dès que, dans une classe, il y a des cas de maladie prolongée. Quoi qu'il en soit, notons simplement que le nombre total des absences pour le canton s'est élevé à 305 477 ; moyenne 23 par tête. Il y avait, à l'ouverture de l'année scolaire 1936-1937, 11 060 élèves contre 11762, l'année précédente, diminution 702.

Le nombre des classes est en diminution, lui aussi. De 438, au 31 décembre 1935, il a passé à 419. Il a été supprimé 17 postes d'institu-

trice et 2 postes d'instituteur et nous ne sommes pas encore au bout de ce douloureux decrescendo. On constate la tendance à transformer des postes permanents en postes temporaires. Le fait s'est produit dans quatre communes : Brot-Plamboz, Travers, Fontaines et Boveresse. La dépopulation et la crise économique nous ramènent tout doucement au régime d'organisation de 1872 et de 1889 où les classes temporaires étaient en proportion importante.

La moyenne générale des élèves, par classe, n'est pas excessive pour le moment ; elle est comprise entre 26 et 27. Cependant on compte déjà un certain nombre d'effectifs voisins de la quarantaine, ce qui ne s'accommode guère, surtout dans les classes à plusieurs ordres, avec le dynamisme qui caractérise l'enseignement d'aujourd'hui. Nos maîtres d'il y a un demi-siècle avaient couramment des classes de 40 à 50 élèves. Les effectifs dépassant la cinquantaine n'étaient pas rares. En 1888, la deuxième classe mixte de Cortaillod détenait le record avec 61 élèves. Il nous souvient, du reste, avoir débuté, à quelques années de là, avec un contingent de 59 élèves. On nous pardonnera d'avoir souvent béni les absences pendant cette période héroïque, surtout que le pauvre local qui nous était dévolu ne contenait que 58 places. Comme on le voit, l'école assise fut pour nous une impossibilité quand tout notre monde était présent.

Nos trois écoles normales, en 1936, ont breveté 29 candidates et 11 candidats au brevet de connaissances. Ces 40 nouveaux pédagogues ont grossi l'énorme contingent des infortunés qui attendent depuis plusieurs années l'occasion de se caser. Combien de temps tolérera-t-on encore l'organisation insensée de notre enseignement pédagogique qui ne fait qu'accroître le nombre des chômeurs de l'enseignement ? Il nous paraît, que pour avoir raison du misérable régionalisme qui est cause du maintien de notre enseignement pédagogique tricéphale, il faudra simplement faire passer nos futurs maîtres par le gymnase en vue de l'obtention de leur bachot ; après quoi, comme à Genève, ils pourront se préparer spécialement pour la carrière pédagogique. Il est urgent de reprendre le problème de l'école normale.

Nous lisons plus loin que 14 instituteurs et 12 institutrices ont suivi les cours de gymnastique et de sport organisés par la Société suisse des maîtres de gymnastique.

Deux instituteurs et deux institutrices ont participé au cours normal de travaux manuels de Berne.

Les dépenses pour le matériel scolaire se sont élevées à 66 000 fr. environ. Le rapport se plaît à constater que le corps enseignant s'est efforcé de pratiquer une stricte économie dans la distribution et l'emploi du matériel scolaire. La dépense moyenne par élève se monte à 5 fr. 96 ; maximum 13 fr. 16 (Hauterive) ; minimum 2 fr. 42 (La Chaux-de-Fonds). Cette dernière localité n'a pour ainsi dire fait

aucune commande en raison des stocks disponibles par suite de suppressions de classes. Pour la période 1927-1936 la dépense moyenne est de 7 fr. 36 ; maximum 10 fr. 82 (Hauterive) ; minimum 4 fr. 85 (Coffrane).

La Commission consultative pour le choix du matériel scolaire s'est occupée du nouveau manuel pour l'enseignement du français et d'une nouvelle méthode d'écriture.

La Commission consultative pour l'enseignement des travaux féminins cherche à établir plus d'unité dans le programme d'enseignement des travaux à l'aiguille des écoles normales et une plus grande cohésion entre ces établissements et l'école primaire.

Il nous restera à passer en revue le rapport intéressant et fort complet de M. Charles Bonny, inspecteur. J.-Ed. M.

INFORMATIONS

F. I. A. I.

L'ÉCOLE, LE SENTIMENT NATIONAL ET L'ESPRIT INTERNATIONAL

Suède. — Le programme d'enseignement officiel de Suède de 1919 prescrit ce qui suit : « L'enseignement de l'histoire doit être fait de telle sorte que ses *leitmotiv* soient les progrès faits par la civilisation pacifique et le développement de l'ordre social à travers les siècles. L'histoire doit s'efforcer de donner une image vraie des époques passées ; donc, des récits de guerre et des descriptions de faits guerriers doivent aussi faire partie de l'enseignement. Mais en même temps il faut mettre en évidence qu'au fur et à mesure que la civilisation a progressé, la guerre a toujours été regardée comme un malheur, comme une catastrophe, et il faut attirer l'attention sur les souffrances que la guerre a toujours entraînées ; en outre, il faut faire comprendre aux élèves la différence entre les guerres faites pour défendre l'indépendance et les droits d'un peuple et celles qui ont été faites dans le but de faire des conquêtes ou pour d'autres causes pareilles.

L'instituteur doit combattre toute idée de haine et d'animosité vis-à-vis d'autres nations et il doit surtout mettre en relief que la paix et l'entente mutuelle de tous les pays sont une condition essentielle pour le progrès commun de l'humanité. Il faut que les enfants aient la conviction qu'il y a des héros aussi dans la vie pacifique, des héros qui ont montré du courage et de l'abnégation et qui ont contribué à l'élévation de leur nation, qui leur doit de la reconnaissance et de l'admiration.

» L'enseignement de l'histoire à l'école primaire doit se concentrer autour de personnages et événements importants, avant tout autour de ceux qui ont servi le progrès et la civilisation. »

L'enseignement de l'histoire s'occupe aussi de la S. d. N. Pourvu que les efforts des instituteurs pour créer un esprit international n'aient pas une tendance politique, personne ne pense à s'y opposer.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

AVALANCHES ET CHUTES DE PIERRES (Suite)

Perçement du tunnel.

L'utilité principale du tableau est de montrer les moyens de protection contre les forces naturelles, mais il peut encore servir à éveiller l'intérêt pour l'œuvre importante qu'il représente : le grand tunnel du Lötschberg. Le percement de tout un massif constitue un des plus puissants efforts pour créer une voie de communication sûre, en domptant les puissances naturelles. La description du percement du tunnel viendra naturellement se joindre aux multiples explications que réclamera le tableau. Quelques données seront donc les bienvenues, d'autant plus qu'une cruelle catastrophe montre quelles sont les défaites essayées par les hommes dans ce combat.

Le tunnel du Lötschberg, le plus important des chemins de fer des montagnes bernoises, a une longueur de 14 605 mètres, dont 12 258 en ligne droite, le reste en deux courbes. Le portail nord est à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer, la hauteur maxima, à l'intérieur du tunnel de 1242,8 mètres. La sortie au sud est à 1219,55 mètres (pente 7‰ et 3,8‰). Le Lötschberg est le quatrième des grands tunnels de montagne : Simplon 19 803 mètres, Apennins 18 510, St-Gothard 14 998, Mont-Cenis 12 849, Arlberg 10 240.

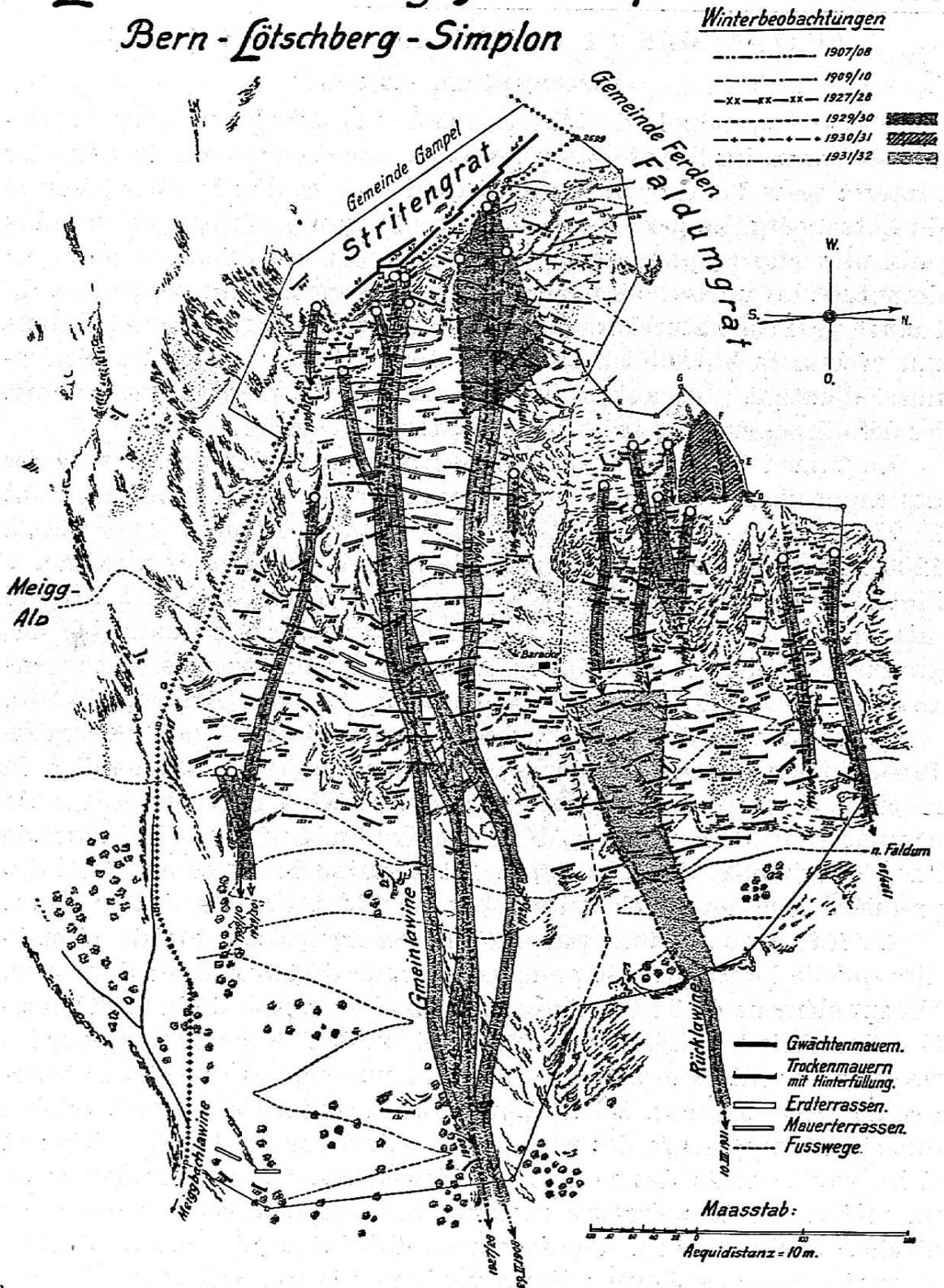
Le percement des galeries commença, à la main, le 2 novembre 1906, du côté nord (Kandersteg). Le 7 mars 1907, le travail à la machine le remplaça. Du côté sud (Goppenstein), le travail à la main commença le 1^{er} novembre 1906, le travail à la machine le 9 avril de l'année suivante. Le percement fut terminé le 31 mars 1911. La première locomotive électrique traversa le tunnel le 5 juin 1911.

Le travail fut assumé par une maison française à forfait, c'est-à-dire qu'elle l'entreprenait pour une somme de 50 millions de francs. Un supplément de 71 000 francs fut payé en raison de la multiplication des abris à l'intérieur du tunnel et un de 218 000 francs pour les revêtements intérieurs. On ne sait évidemment pas quel fut le bénéfice de l'entrepreneur. Il fut stipulé que la soumission n'était valable que si la température des roches n'excédait pas 40 degrés Celsius et si les revêtements des voûtes ne dépassaient pas une épaisseur de un mètre. La température maxima rencontrée dans le rocher fut atteinte après 6000 m. d'avancement du côté nord, avec 34 degrés. (Question pour les élèves : Pourquoi le maximum fut-il fixé à 40°.) L'épaisseur maxima des revêtements fut de 80 cm. sur quelques mètres, la moyenne de 40 cm.

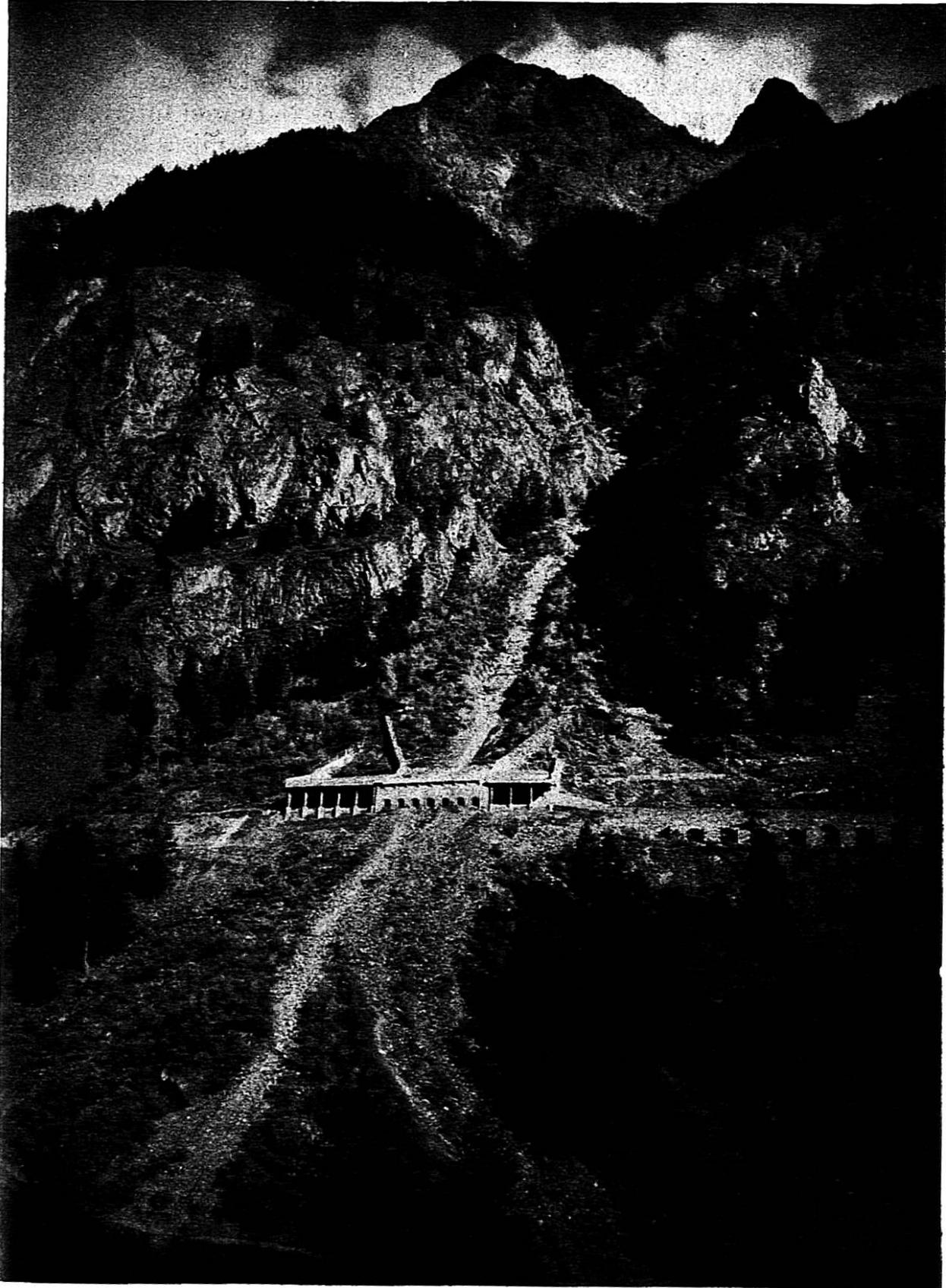
La même année où l'entreprise fut dévastée par l'avalanche, un accident plus grave encore survint à l'intérieur du tunnel. Le 24 juillet

Lawinenverbauung Faldumalp

Bern - Lötschberg - Simplon



Travaux de protection dans la région de Faldum.



Dans la gorge de la Lonza.

1908, au km. 2675, côté nord, les galeries furent envahies par l'eau et la boue, à l'endroit où elles quittaient le terrain solide pour entrer dans les terrains de transport de la Kander, dans le Gasterntal.

Les géologues avaient sous-estimé la hauteur du remblais constitué par les éboulis et le limon de la vallée. Le rapport établi en 1900 déjà par le Gouvernement bernois déclare que, dans le tunnel inférieur du Gasterntal, il fallait ménager une couche d'une centaine de mètres de roches dures, au-dessus du sol même du tunnel. On estima à 80-90 m. de profondeur le remblais de la vallée. Malheureusement, les sondages de contrôle furent négligés. Ceux qui furent effectués après l'accident n'atteignirent la roche dure que 30 mètres au-dessous du niveau prévu. Le deuxième sondage n'en rencontra même aucune. On peut donc estimer le remblai du Gasterntal, à l'endroit où le tunnel le coupait, à la profondeur énorme de 220 m. au moins. Le tracé prévu, qui traversait pendant 300 m. ces terrains de transport inattendus, fut naturellement abandonné ; on rechercha la roche dure par des galeries partant du Gasterntal. C'est ainsi que le tunnel fut allongé de 800 mètres et que la ligne fit à cet endroit une courbe sur la gauche. Le sol du tunnel, au moment où il croise le cours d'eau, est protégé par une couche de granit d'au moins 200 mètres.

Mais, quelles furent les conséquences de l'erreur des géologues ? 25 ouvriers s'étaient mis à l'abri, comme à l'ordinaire, pour attendre les effets des décharges de dynamite. Une mince paroi de rochers séparait seule les galeries de la poche d'eau alimentée par la Kander. Elle vola en éclats et un flot d'eau et de boue envahit les galeries, d'un tel élan qu'en 15 minutes, il les emplit sur une longueur de 1,1 km. Les 25 ouvriers y trouvèrent leur tombeau. Nous ne saurons jamais quelle fut l'horreur de leur dernier moment. Au km. 1,426, on construisit un mur de 10 mètres d'épaisseur, muni d'ouverture pour l'écoulement des eaux, afin de diminuer la pression. L'eau ne devint claire qu'au bout de 20 jours. Son débit était de 70 litres à la seconde. Dans le Gasterntal, à la surface, se produisit un affaissement de terrain, encore visible, sur une étendue de 80 à 100 mètres.

En tout, l'établissement du tunnel provoqua 64 morts par accident ; 10 accidents graves causèrent des lésions permanentes et il y eut 4586 accidents sans suite grave, mais demandant des soins pendant plus d'une semaine. Cette statistique témoigne de la sévérité du combat que mène l'homme qui veut maîtriser les forces de la nature.

(A suivre.)

M. SIMMEN.

DE L'ÉCOLE A LA VIE A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DU CALCUL

C'est après réception d'une lettre d'une association professionnelle estimant que les jeunes gens en apprentissage ne savent plus compter correctement, que nous avons été chargé de faire une enquête

à ce sujet. Il faut dire que, dans le message reçu, on rendait l'école en grande partie responsable du déficit constaté.

Nous avons d'abord demandé au comité de cette association quel genre de calcul les apprentis n'arrivaient pas à résoudre facilement. Il nous fut répondu que les additions, les soustractions que ces jeunes gens effectuaient dans leurs travaux étaient souvent fausses, que, d'autre part, beaucoup ignoraient encore la table de Pythagore. Etant ainsi renseigné, nous savions sur quoi nous devions porter notre enquête.

Nous avons examiné une centaine d'élèves, dans des cours professionnels de Lausanne. Ce sont de futurs maçons, employés de banque et de commerce, des apprenties vendeuses, couturières, etc., qui ont répondu à nos questions.

A titre de comparaison, nous avons aussi porté nos investigations dans quelques-unes de nos classes primaires et primaires supérieures.

Tout d'abord ces jeunes gens ont eu à résoudre des épreuves de calcul oral : quelques multiplications simples, petites additions, soustractions, des questions de livret ; puis, ils ont effectué par écrit : 2 additions de 8 nombres composés de 3 ou 6 chiffres, 2 soustractions, 2 multiplications ayant 3 et 4 chiffres au multiplicateur, et 1 division dont le diviseur comprenait 3 chiffres.

Voici la liste des épreuves :

Nom et prénom Né en
Apprenti chez à

Ecoles fréquentées :

Ecole privée	de	ans à	ans à
Ecoles primaires	de	ans à	ans à
Classes primaires supérieures	de	ans à	ans à
Collège classique	de	ans à	ans à
Collège scientifique	de	ans à	ans à
Ecole de commerce	de	ans à	ans à
Gymnase	de	ans à	ans à
Cours post-scol. ou compl.	de	ans à	ans à

Calcul oral :

9×9	7×8	$36 : 3$	$108 : 9$	$9 + 8 + 7 + 12 - 5 + 14 =$
6×6	5×8	$42 : 7$	$36 : 6$	$6 + 3 + 5 + 9 - 2 + 15 =$
7×5	6×7	$49 : 7$	$72 : 8$	$9 \times 2 + 3 + 12 - 15 =$
12×12	9×7	$56 : 8$	$64 : 8$	$7 \times 7 + 14 + 8 + 9 - 5 =$
12×11	8×6	$81 : 9$	$54 : 6$	$6 \times 6 + 3 + 5 - 2 + 8 =$
	$9 \times 15 =$			$8 \times 8 + 15 =$
	$8 \times 13 =$			$9 \times 9 + 13 =$
	$7 \times 25 =$			$7 \times 7 - 12 =$

$20 \times 42 =$

$8 \times 6 + 32 =$

$75 \times 24 =$

$9 \times 7 - 25 =$

Calcul écrit :

245,25		2639,45	
3324,35		8765,65	
2989,75		429,40	
36497,45		76359,35	
+ 3293,65		+ 8762,75	
89,40		998,45	
802,20		<u>2765,35</u>	
<u>39764,30</u>			
9437,40	67324,35	7248,35	9653,48
<u>— 6986,65</u>	<u>— 49768,65</u>	<u>× 48,3</u>	<u>× 976,8</u>

$867984,75 : 48,9$

Pendant le travail écrit, après chaque minute, les élèves, au commandement de « Marquez », ont fait un trait à droite de l'opération qu'ils étaient en train d'effectuer. Cela nous a permis de savoir combien de temps ils avaient mis pour chaque opération et aussi, cela va sans dire, pour l'épreuve complète. Le travail terminé, chaque élève a indiqué son nom, la profession choisie et les écoles fréquentées (voir le questionnaire au haut de la feuille d'épreuves).

Tous ces jeunes gens devaient aussi indiquer comment ils effectuaient habituellement les soustractions par emprunt, par addition ou par compensation). Disons tout de suite que presque tous ont choisi ce dernier procédé. A notre avis, il y a une lacune dans notre enseignement, car, dans la pratique, c'est le procédé par addition qui est le plus nécessaire, celui qui rend le plus de services. Il serait bon qu'avant de quitter l'école, tous les élèves l'apprennent.

Nous avons demandé aussi aux jeunes gens de s'apprécier, de nous dire s'ils étaient forts, moyens ou faibles en calcul. Nous devons dire qu'ils furent modestes dans leur jugement et ne commirent pas de graves erreurs.

(A suivre.)

J. S.

INFORMATIONS COURS DE VACANCES

organisé du 4 au 9 octobre 1937, à **Rheinfelden** (canton d'Argovie), par l'Association suisse pour le suffrage féminin ; l'Association suisse des institutrices ; l'Union suisse des maîtresses professionnelles et ménagères.

L'éducation civique de la jeunesse préoccupe vivement l'opinion publique.

La femme en sa qualité de mère, d'institutrice, doit s'intéresser à cette question, puisque c'est à elle qu'incombe en grande partie l'éducation de la jeunesse.

Il faut donc qu'elle se rende compte de ses responsabilités, qu'elle acquière les connaissances nécessaires pour exercer son influence dans la famille, à l'école et dans l'Etat.

Au programme figurent :

Mlle H. Stucki (*Berne*) : « L'éducation civique de la femme ».

Mme A. de Montet (*Vevey*) : « Les professions que les femmes doivent conserver ».

M. Pulver (*Berne*) : « L'origine du sentiment d'infériorité chez la jeune fille ».

Mlle Ch. Ragaz (*Zurich*) : « Comment éveiller chez la femme la notion de sa valeur économique ».

Mlle E. Rambert (*Winterthur*) : « La morale et le droit ».

Mlle A. Quinche (*Lausanne*) : « Les femmes et la loi ».

Mlle A. Grutter (*Berne*) : « Les femmes et la culture intellectuelle ».

S'adresser pour tous renseignements à : Mme A. Leuch, Mousquines 22, *Lausanne* ; Mlle E. Eichenberger, Morgenthalstrasse, 21, *Zurich II* ; Mlle H. Fisch, Speiserstrasse, 22, *St-Gall*.

ÉCOLE D'ÉTÉ DU S. P. I. E.

Cette année, du 31 juillet au 12 août, le S. P. I. E (*Secrétariat professionnel international de l'Enseignement*) avait organisé son école d'été dans le département français de l'Yonne, à Pontigny. M. Desjardin, un hôte et un philosophe de mérite, reçoit avec une cordiale distinction les éducateurs syndicalistes. Dans sa belle propriété, sous les voûtes vénérables et austères d'une ancienne abbaye cistercienne, sous les frais ombrages de son parc, un contact fécond s'établit entre savants, économistes et techniciens d'une part, pédagogues d'autre part. Les exposés et les discussions portent sur l'introduction dans les II^e et III^e degrés, des rudiments des sciences économiques.

Une telle question révèle le souci du corps enseignant de donner à la nouvelle génération un *enseignement vivant*, adapté à la réalité et délivré d'un fatras de notions périmées ; elle favorise le retour à « *la connaissance de l'humain* ». Le désarroi de la civilisation actuelle n'est-il pas dû en partie au retard impressionnant des sciences humaines sur les sciences physiques et naturelles ? Il est temps que les passions égoïstes ou violentes qui faussent l'étude de la production et de la répartition des richesses du globe reculent devant les méthodes rationnelles et objectives d'investigation. Toutes les disciplines ont connu la tempête jusqu'à ce que l'esprit humain se fût dégagé des superstitions qui déformaient sa représentation du réel. Ne nous

étonnons pas que « la connaissance de l'humain » n'entre qu'avec peine la dernière dans le domaine scientifique. Dans cet effort de libération, les économistes nous précèdent par la mise au point d'une terminologie particulière, de méthodes d'observation, par la recherche des lois et leurs limites ; mais l'éducateur doit concurremment préparer les futurs « citoyens de leur pays et du monde » à s'élever moralement jusqu'à la maîtrise de soi-même qui seule permet d'aborder l'étude des faits économiques avec succès.

L'école d'été de 1937 a montré du même coup que le syndicalisme devenu puissant dépasse peu à peu la phase strictement revendicative de son action et qu'il entre dans sa période de création positive ; celle qui saura s'appuyer sur la Technique et la Science pour les mettre au service, non pas d'une justice de classe, mais d'une émancipation de tous les hommes revenus au goût de l'Art royal, l'Art de vivre heureux dans l'Universel.

G. BOREL.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

L'Association antialcoolique du corps enseignant genevois organise une visite de cultures fruitières avec le concours de M. A. Dufour, professeur d'arboriculture dans les écoles secondaires rurales, l'après-midi du jeudi 23 septembre.

Voici le programme :

13 h. 30 : Départ du car de la place Neuve. Saconnex d'Arve : culture de poiriers, vergers de cerisiers. Plan-les-Ouates : plantation récente de 1000 petits arbres, contreplantés de vignes pour raisin de table. Sézegnin : petit verger d'essai entre d'autres vergers délaissés.

16 h. Avully : Verger moderne — et modèle — (245 arbres) de la Commission d'arboriculture fruitière. Satigny : Verger d'essai et verger de plein rapport.

17 h. Châtelaine : Ecole d'horticulture. Cultures de fruits, légumes et fleurs.

18 h. 30 : retour en ville.

Prix de la course : 3 fr., soit 2 fr. pour le car et 1 fr. pour le goûter à Epeisses (thé et tartes au restaurant Schwapp). Les inscriptions sont prises auprès de Mlle Géroudet avant le mardi 21 septembre (bd Carl Vogt 85, tél. 53.947). Invitation cordiale à tous les membres du corps enseignant. En cas de pluie, la course est renvoyée au jeudi 30 septembre ; en cas de pluie le 30 septembre, la course est supprimée.

H. C.

La joie du maître

c'est de posséder le petit duplicateur pratique, sûr et bon marché pour textes, croquis et dessins (pour écriture à la main et à la machine)

Tampon duplicateur USV

qui est déjà adopté par mille instituteurs et institutrices suisses. Emploi simple et rapide, résultats surprenants.

N° 1	Liliput	Fr. 8.—	} av. access.
N° 2	Carte postale	» 16.—	
N° 6	Cahier normal	» 25.—	
N° 10	Folio	» 38.—	

Demandez prospectus ou exemplaire à l'essai au fournisseur :

B. SCHOCH ACCESSOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT **Oberwangen (Thurg.)**
Téléphone 65.445.



Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de **Fourrures**
Chamoisage de peaux



Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

Prêts sans caution à fonctionnaires et employés solvables. Conditions sans engagement ni avance. Discrétion. Références de 1^{er} ordre. Se rend sur place. Timbre pr réponse. **Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne.**

Collègues qui cherchez une bonne pension pour votre fils aux études, adressez-vous en toute confiance à famille d'instituteur. Pension soignée. Vie de famille. Entr'aide aux devoirs. Piano. Confort. Villa neuve. Vue. Proximité des écoles. Prix modérés. Ecrire sous chiffre V 28920 L, à Publicitas, Lausanne.

A vendre d'occasion **une presse à relier** S'adresser à Mme Vve Lambercy, instituteur, Joli-Val, Yverdon.

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES GENÈVE

subventionnée par la Confédération. Semestre d'hiver; 26 octobre 1937 — 25 mars 1938.

Culture féminine générale.

Formation professionnelle d'assistantes sociales

(protection de l'enfance, etc.), de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires.

Ecole de laborantines.

Pension et Cours ménagers. Formation de gouvernantes de maison au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin). Programme (50 ct.) et renseignements, rue Charles-Bonnet, 6

L'ALLEMAND garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

Les

Tél. 33.633

Imprimeries Réunies S.A.

Lausanne

35, Avenue de la Gare

sont installées avec les tout derniers perfectionnements de la technique moderne et exécutent avec rapidité et garantie de bien-facture tous les travaux qui leur sont confiés

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

PAPETERIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

EDITIONS PAYOT

HISTOIRES DE LA BIBLE

racontées aux enfants par Mme EUG. BRIDEL

In-4° cartonné Fr. 3.—

LE PÈRE CÉLESTE

Catéchisme.

Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie
à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. Fr. 1.25

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de
l'Église nationale protestante de Genève. 3^e édition revue,
par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné Fr. 2.—

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. Fr. 1.—

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.

1^{re} série, in-8° cartonné Fr. 2.50

2^e série, in-8° cartonné. Fr. 2.75

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8°, cartonné, illustré Fr. 3.—

LE SAUVEUR

Catéchisme.

par HENRI SECRÉTAN, pasteur.

In-16 cartonné Fr. 1.—

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. Fr. 1.—

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE